VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA.

Commençant le 18 avril 1901.

Départ de MINERVOIS à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs Elysées.

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quitte Madisonville tous les jours à 8 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Oil Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Gired.

W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
14 avril—

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA GASCOGNE, 22 août.
LA BRETAGNE, 29 août.

Agence Générale: 32, Broadway, New York
FRANK J. OLIVILLA,
Agent général du Sud,
212 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Les
PREVOST & BUISSON, Agents,
722 rue Commune.

1er fév—1 an

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT. STEAMERS.

COMUS.....Mercredi, 21 août.
LOUISIANA.....Mercredi, 28 août.
PROTHUS.....Mercredi, 4 sept.

Fret reçu jusqu'à 4 p. m. du quai de la rue Tchoupitoulas.

Fret assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 21½ pour cent pour New York.

Tarif de connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Ouest.

Les gréements pour passagers ne peuvent être reçus.

Aucun fret reçu sans ordre.

Pour fret ou passage s'adresser à
GEO. R. LEVERICH, Agent.
15 sept—1 an No 112 rue Carondelet.

4 DEBOUCHES IMPORTANT

THE TAP LINE — TEXAS & PACIFIC RAILWAY COMPANY

Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement Nord du de Chars AU Texas

Pour le sur les supérieur des passagers demander A. M. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.
1er sep—

Un Lieu Charmant où Passer l'Été.

Au Milieu des Montagnes de la Caroline du Nord.

"INGLESIDE"

ASHEVILLE, N. C.

Maison moderne, centralement située, installation terrasses. Pour plus amples renseignements, écrire à

M. M. HARRIS.

18 juin—2m

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

—DES—

MARCHANDS,

De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Primes reçues		
Sur risques de 1900	$49,302 30	
Sur risques antérieures	58 22	
Sur risques de feu et vidére	2,799 53	
		$52,220 05
A ajouter—		
Net terminée de 1899		58,315 59
		$110,535 64
A déduire		20,996 47
Net terminée		$ 89,596 18
A ajouter—		
Intérêt	$4,763 64	
Loyer	8,759 25	
		13,303 29
Revenu total		$102,899 47
Déduire:		
Pertes de feu	$46,075 81	
Pertes de rivière	2,643 24	
	$48,719 05	
Primes remboursées	8,906 99	
Réassurances	5,974 01	
Taxes et licences	6,108 97	
Commissions	3,967 33	
Dépenses des Propriétés foncières	1,070 61	
Dépenses générales et salaires	15,720 39	
Total	$90,167 35	
Réservé pour pertes non payées	5,646 38	
		$ 95,813 73
Profit net		7,085 74
2 0/0 Dividende pour 1900		9,000 00
		$ 4,085 74

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 1,034 81
Billets escomptés	14,042 52
Dû par individus pas plus de 3 mois	8,343 58
Comptant en main	6,804 80
6 actions French Opera Ass'n Ltd	450 00
7 actions de la Président Savings Bank	700 00
50 actions de la Citizens Bank of La.	6,200 00
10 Gulf Line Bonds	12,100 00
3 Bons d'Etat de la Louisiane	3,000 00
Comptant en banque	8,830 00
225 Bons à prime	9,000 00
Propriété foncière	92,000 00
	$161,065 98

PASSIF.

Fonds capital	$100,000 00
Primes non acquises de 1900	20,939 40
Réservé pour pertes non payées	5,646 38
Dividendes non réclamés	520 08
Réservé pour payer la réassurance	475 10
Dividende pour 1900	2,000 00
	$130,580 11
Surplus	30,475 85
	$161,065 96

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1901.

H. CARDEVILLE,
Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit devant moi, notaire, ce 2me jour de février 1901.

M. C. SONIAT,
Notaire.

Un dividende de 2 0/0 sur le capital réalisé de cent mille dollars ($100,000) sera payé aux actionnaires des actionnaires sont inscrits, étant ils ne présentent pour leur dividende, pour porter vers leur leurs anciens certificats pour les échanger pour le nouveau.

JULES MONTREUIL,
2 — Secrétaire

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE DOUBLE

Et lots adjacents vastes lots de terre, 2113 rue d'Aubin, entre les rues Gravier et Mina.

Succession de Mathilde Schelvy.

No 15 272 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, 3 acres vacant de l'enchère publique, en vertu d'un ordre datée le 1er août 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, agissant pour l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 2113 rue D'Aubin, constituant un cottage double en bois couvert en tuiles, contenant trois chambres de chaque côté bâtisse hangars avec chambres, citernes, bagnes, situé dans la Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 35, borné par les rues Mina, Gravier, D'Aubin, et Aubry (maintenant Avenue St Bernard), désignés par les Nos 4 et 5 sur un devis en plan annexé à un acte de vente de Charles S. Singleton à Nathan Bell, exécuté par feu Théodore Duvol, notaire, et mesurant chacun 29 pieds 9 pouces sur 3 lignes de face à la rue D'Aubin, 32 pieds 2 lignes de largeur dans le fond sur une de ces profondeurs—le lot No 4 ayant une profondeur de 84 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot No 3 et une profondeur de 98 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot No 5 ledit lot ayant une profondeur de 112 pieds 4 pouces sur la ligne de division du lot No 6.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901, et 3 pts et au dessus du prix de l'adjudication, et devant payer pour les frais non acquitté de la police d'assurance; le reste payable comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente paraîtant E. Pamse, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

L. F. Boucherean, arrcat
11 août—11 18 25—sept 1 8 11

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

—DE LA—

Fameuse distillerie et fabrique de Facio Co.

LUNDI, 19 AOUT 1901 A 10:10 HEURES A. M.

Aux Nos 814 & 832 rue Magasins,

Entre les rues Julie et St-Joseph.
Dans l'affaire intitulée: LOUIS A. VO VS LE FACIO DISTILLING CO.

No 65,275—Division A. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

COMPRENANT

Les machines, appareils de distillerie, réservoirs en cuivre, fermoires, mesures, basiles, et de nombreux articles à cela appartenant, installations de bureau et autres, grand réservoir en fer, en fer, en cuivre, et toute la fabrique, marchandises en stock, etc.

AINSI QUE

Le très grand assortiment de vins, liqueurs de fantaisie, cordiaux, sirops, essences, arômes de cassis et de menthe, bénédictines, absinthes, etc., des marques Jaussens et bien connues comprenant le St Julien, Chambertin, Clos Vougeot, Macon, Fumade, Médoc, Beaune, St Emilion, etc; Anglique, Cata ulan, Mascate, Madère, etc., en caisses, bouteilles, cruches; aussi Kummels, Bitters, Vermouths, matières premières, bouteilles vides, fournitures, chevaux, wagons, établissement, appareils, etc.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, le LUNDI, 19 août 1901, à 10 heures A. M., sur les lieux Nos 814 à 832 rue Magasins, en vertu de et conformément à un ordre issu par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Division C, maintenant absent en congé, lequel dit ordre portant la date du 6 août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, il sera vendu—

Le restant entier de ledit établissement d'après l'inventaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

LOUIS A. RICHARDS,
Encanteur.

N. B.—De plus amples renseignements seront donnés le jour de la vente.

Le Cour. Civil de District,
Justin F. Denechaud,
Dufour et Dufour, avocats
7 août—7 11 14 15 19

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Résidences

—ET DE—

Propriétés Commerciales,

Exceptionnellement bien situées dans les Premier et Quatrième Districts.

La résidence en briques
1326 rue St-André.

Les deux résidences simples, neuves et modernes,
Nos 1922 et 1926 rue Prytanée.

La résidence en briques à deux étages,
1410 rue St. André.

La résidence en bois à deux étages,
2024 rue Coliée.

La résidence double à deux étages en briques,
1120 et 1122 rue St. André.

La jolie résidence simple en bois,
1238 rue St. André.

Les spacieuses résidences doubles en briques à deux étages,
1235 et 1237 rue St André.

—ENSEMBLE AVEC—

LOTS DE TERRE

FORMANT LA FAÇADE DE L'ILET ENTIER,

Rue St. André, entre les rues Chestnut et Camp.

L'entrepôt en briques,
420-426 rue Natchez,

Le magasin en briques à quatre étages,
400 rue Magasins.

La bâtisse en briques à quatre étages,
320 rue du Camp.

EDWARD CONERT BYRNES VS LES MINEURS BYRNES ET AL.

No 64,779—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER.—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi le 10 Septembre 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 5 oct 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la cite Cour, Division C, maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre décrit comme étant une partie ou portion d'un certain ilet de terre situé dans le quatrième district de cette ville borné par les rues Delaplaine, Claiborne, St André et Coliée; ledit ilet est désigné par le No 25 sur le plan et grand de l'adjudicataire Coliée en vertu de l'étude de Carlisle Fenwick, autrefois notaire en cette ville; ledit lot en portion de terre le décrit ainsi: Lot 25 mesurant 1 pouce de face à la rue St André sur 102 pieds 11 pouces de profondeur dans la ligne de la rue Coliée, mesure française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1326 rue St. André, comprenant la jolie résidence en briques à deux étages et mansarde, retirée de la banquette avec grille, citernes, bar gar, écuries dans la cour, magnifique pelouse et jardin, etc.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet bornés par les rues St. André, Prytanée, Coliée et Ste Marie désignés par les lettres C et D sur un plan fait par Bergeron, voyer, le 8 mars 1825. Lot C formant le coin gauche des rues St André et Prytanée et mesurant 42 pieds de pouces sur la rue St André, 114 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 115 pieds 4 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne de lot D et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, et le lot D mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue St André sur 113 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de lot C, 116 pieds de profondeur sur la ligne opposée, et 31 pieds 11 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent faisant face à la rue Prytanée, la propriété étant indivise de façon à faire face à la rue Prytanée aussi.

3° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Ste Marie, Prytanée et Coliée, désigné comme lot No 41 et faisant partie de la ligne de l'original de Jos. Pilié, voyer, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue St. André, 119 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de lot No 42 et 112 pieds 6 pouces sur l'autre ligne du côté et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dites dernières propriétés désignées par les Nos 1922 et 1926 rue Prytanée, comprenant deux bâtisses modernes à deux étages, presque neuves, chacunes retirées de la banquette, et contenant un rez-de-ch. assez vastes, vestibule de réception, salons doubles, salle à manger, cuisine, vestibule, office, etc. Le premier étage contenant 5 chambres à coucher, chambre à bain, cabinet pour lingerie, galeries sur le devant et dans le fond, et 4 chambres dans la mansarde.

La maison est peinte à l'huile de couleur naturelle de bois; gaz, lumières électriques, sonnettes électriques, plomberie moderne. Les deux maisons ont 42 pieds 8 pouces. Les dites propriétés Nos 1922 et 1926 rue Prytanée servent vendues séparément d'après le plan à la lignée.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Coliée, Josephine et Prytanée, formant l'encoignure des rues St André et Coliée, et mesurant 120 pieds 1 pouce et 6 lignes plus ou moins de face sur la rue St André, 150 pieds de profondeur et face sur la rue Coliée, 120 pieds de largeur sur la ligne opposée et mesurant parfaitement à la rue St André, et 150 pieds de profondeur sur la ligne opposée et mesurant parallèle à la rue Coliée, ledit ilet étant indiqué sur un plan par E. Salmon, voyer, daté le 20 juin 1848, déposé en l'étude de J. Lisbony, Jacques Lizarraga, et de 24 pieds 6 pouces de lot 21 sur ledit plan, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1410 rue St. André, et comprenant une résidence moderne en briques à deux étages

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

jardins de la manière avec autre rez-massif contenant en rez-de-chaussée salon, office, salle à manger, vestibules, salle à fumeur, cuisine, galeries sur le devant et sur le fond, le premier étage contenant 7 grandes chambres à coucher, vestibule 2 chambres à bain, galerie sur grandes parties dépendances hangar, etc., dans le jour la lignée est actuellement décorée de 2 gaz et toute la maison est pourvue d'eau de Pontoise, citerne de parterre, passages en ciment, etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliée, Chartres, St-André et St André, désigné par la lettre L sur un plan de Jos. Pilié, voyer, et formant voyer, annexé à un acte passé devant Claude Stinger, ancien notaire en cette ville le 20 décembre 1867, ledit morceau ou portion de terre mesurant en mesure ancienne 50 pieds de face sur la rue Coliée parallèle à la rue St André, et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 2024 rue Coliée, comprenant une bâtisse à deux étages en briques retirée de la banquette jolli grillage en fer et contenant au rez-de-chaussée salon, salle à manger, vestibule, salons doubles, salle à manger, cuisine, etc. Le premier étage contenant galeries sur le devant, vestibule, 6 grandes chambres à coucher, chambre à bain. Dans la cour est une dépendance contenant chambres pour buanderie, bois et charbon citerne, etc.

3° Un certain lot ou portion de terre, situé, étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Josephine, Camp et Magazine, et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue St André sur 191 pieds, 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Camp, et 191 pieds 8 pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Magazine et 29 pieds, 10 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, toutes mesures américaines, ladite portion de terre est composée de l'entier du lot 15, et 13 pieds, 8 pouces et 4 lignes du lot 14 contigu au dit lot 15, dépendance contenant chambres pour buanderie, bois et charbon citerne, etc.

4° Un certain lot ou portion de terre, situé, étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Josephine, Camp et Magazine, et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue St André sur 191 pieds, 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Camp, et 191 pieds 8 pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Magazine et 29 pieds, 10 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, toutes mesures américaines, ladite portion de terre est composée de l'entier du lot 16, et 13 pieds, 8 pouces et 4 lignes du lot 14 contigu au dit lot 15, dépendance contenant chambres pour buanderie, bois et charbon citerne, etc.

5° Un certain lot ou portion de terre, situé, étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp Chestnut, St André et Josephine, désigné par le No 15 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine 32 pieds 2 pouces de ligne de face à la rue Chestnut sur 125 pieds de profondeur et face à la rue Chestnut; le premier étage contenant 5 chambres, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1235 rue St André, comprenant un bel cottage simple en bois retiré de la banquette et contenant 5 chambres, salon, cuisine, chambre à bain, etc. Gaz et plomberie modernes dans toute la maison.

6° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Nouveau Camp, St Marie et Chestnut, désigné par les parties indiqué ci-et ci-après, et composé de 10 lots de terre, savoir:

1° Lots Nos 1, 2, 4 et 5 sur un plan par A. Castaing, arpenteur, daté le 1er décembre 1849, et déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville. Lot No 1 mesurant 60 pieds de face sur la rue St André, 157 pieds de largeur dans le fond sur 127 pieds 11 pouces de profondeur sur ligne de côté vers la rue Nouveau Camp; et 115 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne de séparation du lot No 2. Lot No 2 mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue St André, 31 pieds 10 pouces 7 lignes de largeur dans le fond, par 124 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de séparation du lot No 2 et 123 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 1. Lot No 4 mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue St André, 31 pieds 10 pouces 7 lignes de largeur dans le fond, par 124 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 2 et 123 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 5. Lot No 5 mesurant 60 pieds de face à la rue St. André, 57 pieds de largeur sans le fond, 122 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 4 et 121 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Camp, toutes mesures françaises.

2° Lot No 2, sur ledit nouveau plan par A. Castaing, le 1er décembre 1849, et annexé sur un plan de même date par C. A. Hedin, déposé en l'étude de Lisbony, ancien notaire, lequel lot mesurant en mesure française 60 pieds de face plus ou moins sur la rue St André, 57 pieds plus ou moins de largeur dans le fond, 123 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne séparant du lot No 1 et 124 pieds 2 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne séparant du lot No 3.

3° Lot B 10 sur un devis fait par J. A. Pilié, ingénieur, député voyer de ville, daté le 14 mai 1861, annexé à un acte passé devant Jos. Bendel, ancien notaire, daté le 7 juillet 1864 et mesurant en mesure ancienne, 18 pieds, 10 pouces, 2 lignes de face à la rue St André, 129 pieds 9 pouces de face à la rue Nouveau Camp, 18 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 1, et 18 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne de côté 129 pieds, 9 pouces et 4 lignes dans le fond et ensemble ledits lots formant toute la façade de l'ilet sur la rue Camp, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 1235 et 1237 rue St André comprenant 2 jolies résidences en briques à deux étages et mansarde, bien construites, retirées de la banquette et contenant de chaque côté galeries sur le devant, vestibules, salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, cave, office, deux grandes chambres à coucher, chambre à bain, etc., dépendances contenant chambres à buanderie, deux chambres à domestiques, etc. Lumières est en partout et bien décorée et le gaz et plomberie moderne partout.

7° Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Perdido, Tchoupitoulas et Natchez, étant les Nos 14 et 15, sur un plan par Jos. Pilié, daté le 20 janvier 1829, annexé à un acte passé devant G. H. Steinger, ancien notaire, le 26 décembre 1829, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun 23 pieds de face sur la rue Natchez, 22 pieds 6 pouces dans le fond, et 100 pieds de profondeur sur ladite ligne de côté. Lot 15 ayant une profondeur de 81 pieds 9 pouces sur la ligne du côté contigu au lot 23 et 60 pieds 7 pouces de profondeur sur le côté contigu au lot No 14. Lot No 14 ayant une profondeur sur le côté contigu au lot No 15 de 60 pieds 7 pouces et 39 pieds 5 pouces sur la ligne du côté contigu au lot No 13, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, du gaz par les Nos 430 et 432 Natchez et comprenant un grand entrepôt en briques à un étage; gaz et eau sur les lieux.

10° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Perdido, Tchoupitoulas et Natchez, ayant 22 pieds, 6 pouces de face sur la rue Magazine par 105 pieds de profondeur sur la ligne de côté, la rue Natchez, duquel il forme l'encoignure et de la ligne de côté 104 pieds de profondeur sur le côté de la rue Perdido et 20 pieds 7 pouces de largeur dans le fond, toute mesure américaine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 400 rue Magazine comprenant la jolie résidence moderne en briques à quatre étages avec petit entrepôt dans le fond, le rez-de-chaussée est pavé en schilling, gaz et eau.

11° Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par le rues Lagny, Gravier, Natchez et l'allée Bank, désignés comme lots 13 et 29 sur un plan particulier déposé en l'étude de Philip Lecoste, ancien notaire en cette ville et mesurant en mesure ancienne, 40 pieds sur 120 pieds, à savoir: le lot 13 à 21 pieds 7 pouces de face à la rue Camp sur 70 pieds de profondeur et le lot 29 à 21 pieds 7 pouces de face à l'allée Bank sur 44 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Natchez et 44 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne vers la rue Gravier, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 230 rue Camp, consistant en une bâtisse en briques à quatre étages, ayant gaz et eau partout et maintenant occupée par le "Times Democrat." La bâtisse fait face à la rue Camp et à l'allée Bank, travers-ut-ilet.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues séparément sur les lots et lorsque les conditions lesquelles des renseignements complets seront donnés au moment de la vente

Conditions—Un tiers en plus comptant, le balance en 1, 2 et 3 ans, payable par tiers, avec hypothèque spécial devant être représenté par des billets des acquéreurs portant intérêts cent par an d'intérêts avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les timbres du vendeur, intérieur et 1 0/0 de l'acte de vente, le vendeur étre assumées par les acquéreurs; 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Acte de vente paraîtant James J. Wenlfe, Notaire, aux frais des acquéreurs.

McGlocey et Benedict, avocats.
10 août—10 11 18 25—sept 1 8 10

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE EN BOIS.

1734 rue Hochelaye.

Succession de H. A. Godat.

No 20,490 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER.—J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la susdite cour Division D, en l'affaire intitulée: Succession de H. A. Godat, le propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, désigné par le No 1734 rue Hochelaye, et comprenant un cottage en bois, contenant 2 chambres, bagnes, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les Ladoux, D'Abadie et Richebach et Richebach, désigné comme lot No 11 sur un plan de C. Gendron, C. C. Gendron, daté de Juillet 1852, et déposé en l'étude de E. Lafarbe, notaire comme plan No 21 dans le livre de plans de ladite étude. Ledit lot mesurant 27 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Hochelaye sur environ 30 pieds de profondeur de largeur dans le fond 305 pieds 1 pouce 11 pouces sur le côté le plus près de la rue Aubry et 303 pieds, 7 lignes sur le côté le plus près de la rue D'Abadie.

Conditions—Comptant, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Robert Legier Esq., notaire.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
11 août—11 18 25—sept 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PLUSIEURS

SPLENDIDES TERRAINS POUR BATIR,

Rues Canal, Dumaine, St Patrick et Bernadotte.

Alfred Lawrence Bergeniel et als. vs. Marion May Bergeniel et als.

No 65,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI, le 27 août 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux jugements à l'amiable (Lots Civils) de District pour la Paroisse d'Orléans, le premier rendu le 12 juillet 1901, et signé le 18 juillet 1901, dans l'affaire en partage de A. L. Bergeniel vs M. M. Bergeniel, No 65,401, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la dite cour Division D, agissant pour l'Hon. C. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, et le second jugement rendu et signé le 20 juillet 1901, dans le susdit affaire en partage de M. M. Bergeniel vs A. L. Bergeniel No 65,401, Division D, par l'Hon. W. B. Sommerville, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue par devant M. M. Mossing notaire public, le 19 juillet 1901, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Vingt deux certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Dumaine, St Patrick et Bernadotte, les dits lots sont numérotés de 1 à 8 inclusivement et 11 à 24 inclusivement et mesurant comme suit à savoir: Lots Nos 1 à 8 inclusivement mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face sur la rue Canal, par 127 pieds 10 pouces, 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lots 11 à 14 inclusivement, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Dumaine sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, lot 13 formant l'encoignure des rues Dumaine et St Patrick, et lot 22 l'encoignure des rues Dumaine et St Patrick, Lots 22 et 24 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue St Patrick sur 129 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lots 21 à 23 inclusivement, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Dumaine sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, lot 13 formant l'encoignure des rues Dumaine et Bernadotte, et lot 22 l'encoignure des rues Dumaine et St Patrick, Lots 22 et 24 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue St Patrick sur 129 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans payable par tiers, portant 7 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication publique, arpentage, et tous les droits de mutation, sûretés, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 et 3 pts et au dessus du prix de vente, ou prix d'adjudication; faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les frais par devant Jos. A. J. Caulfi, notaire, l'acquéreur des frais des acquéreurs.

27 juil—27 28—août 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Wolfort.

No 65,790—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 4 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. C. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, étant la sixième partie de l'ilet borné par les rues de la Duane et Dumaine, ledit ilet mesurant 1 pouce 11 lignes de face à la rue Duane sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, et dans le fond 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, ledit ilet étant indiqué sur un plan de Jos. Pilié, voyer, daté le 20 juillet 1829, et déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire, lequel ilet mesurant en mesure française 60 pieds de face plus ou moins sur la rue St André, 57 pieds plus ou moins de largeur dans le fond, 123 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne séparant du lot No 1 et 124 pieds 2 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne séparant du lot No 3.

2° Lot B 10 sur un devis fait par J. A. Pilié, ingénieur, député voyer de ville, daté le 14 mai 1861, annexé à un acte passé devant Jos. Bendel, ancien notaire, daté le 7 juillet 1864 et mesurant en mesure ancienne, 18 pieds, 10 pouces, 2 lignes de face à la rue St André, 129 pieds 9 pouces de face à la rue Nouveau Camp, 18 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 1, et 18 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne de côté 129 pieds, 9 pouces et 4 lignes dans le fond et ensemble ledits lots formant toute la façade de l'ilet sur la rue Camp, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos 1235 et 1237 rue St André comprenant 2 jolies résidences en briques à deux étages et mansarde, bien construites, retirées de la banquette et contenant de chaque coté galeries sur le devant, vestibules, salons doubles, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, cave, office, deux grandes chambres à coucher, chambre à bain, etc., dépendances contenant chambres à buanderie, deux chambres à domestiques, etc. Lumières est en partout dans grandes citernes. Lumières est en partout et bien décorée et le gaz et plomberie moderne partout.

3° Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Perdido, Tchoupitoulas et Natchez, étant les Nos 14 et 15, sur un plan par Jos. Pilié, daté le 20 janvier 1829, annexé à un acte passé devant G. H. Steinger, ancien notaire, le 26 décembre 1829, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun 23 pieds de face sur la rue Natchez, 22 pieds 6 pouces dans le fond, et 100 pieds de profondeur sur ladite ligne de côté. Lot 15 ayant une profondeur de 81 pieds 9 pouces sur la ligne du côté contigu au lot 23 et 60 pieds 7 pouces de profondeur sur le côté contigu au lot No 14. Lot No 14 ayant une profondeur sur le côté contigu au lot No 15 de 60 pieds 7 pouces et 39 pieds 5 pouces sur la ligne du côté contigu au lot No 13, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, du gaz par les Nos 430 et 432 rue Natchez et comprenant un grand entrepôt en briques à un étage; gaz et eau sur les lieux.

4° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Perdido, Tchoupitoulas et Natchez, ayant 22 pieds, 6 pouces de face sur la rue Magazine par 105 pieds de profondeur sur la ligne de côté, la rue Natchez, duquel il forme l'encoignure et de la ligne de côté 104 pieds de profondeur sur le côté de la rue Perdido et 20 pieds 7 pouces de largeur dans le fond, toute mesure américaine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y